

# Élections pro : À QUOI ÇA SERT ?

**le CTREA** (Comité Technique Régional de l'Ens. Agricole)  
C'est le moment où les personnels élus discutent avec l'administration (DRAAF-SRFD) de l'enseignement agricole public. Les arguments s'échangent sur la rentrée : les baisses et hausses d'effectifs, les difficultés de recrutement en 2<sup>nde</sup>, les résultats des examens, la part entre voie scolaire et apprentissage, les crédits liés aux options, au dispositif d'individualisation, et les différentes catégories de personnels...et des questions diverses comme la fusion d'Amboise et Chambray, par exemple... Et surtout les différents scénarios d'ouvertures et fermetures de classes !

Beaucoup d'infos que l'on n'aurait que partiellement si les personnels n'étaient pas représentés !

**la CCPR** (commission consultative professionnelle régionale) pour le suivi des contrats de tous les agents sur budget d'établissement et assistant d'éducation.

**le CAEN** : (Conseil Académique de l'Éducation. Nationale)  
Et oui, là aussi, le SNETAP a 2 représentants dans une assemblée composée de représentants du personnel, de l'administration (EN et Enseignement Agricole) et d'élus locaux et du Conseil Régional, le tout présidé par le Préfet de région. On aborde tous les sujets concernant l'enseignement dans l'académie (à tous les niveaux) : carte scolaire, besoins et investissements immobiliers, formation continue, organisation pédagogique, etc.

Dans le prochain numéro, on vous expliquera mieux les enjeux autour de la CCPR. Mais aussi le CHSR, la Commission Protocole etc. Et oui, ça existe et le SNETAP essaie de vous défendre partout où il peut.

## LES RESULTATS :

Les élus du SNETAP sont présents dans toutes ces instances.

## Qui sont-ils ?

**en CTREA** : F. Chassagnette (37), R. Le Moign (41), P. Rabier (28), A. Thimonier (41), C. Bouaziz (36), J.J. Durand (45), M. Cottin (18), M. Kerdraon (37)  
**en CREA** : F. Chassagnette (37), R. Le Moign (41), C. Bouaziz (36), F. Chauvet (41), J.J. Durand (45), J. Mardon (37), J. Blot (41)  
**en CAEN** : F. Chassagnette (37), C. Bouaziz (36)

Ils ont tous un suppléant, si nécessaire !

## À peine élus, ils boycottent déjà !

En effet, les représentants du SNETAP, comme des autres syndicats, boycottent les instances nationales et régionales pour protester contre les destructions d'emplois de plus en plus nombreuses. En région Centre, à la rentrée 2012 il manquera 5000 h de DGH. Les documents préparatoires du CTREA nous confirment cet état de crise !

Avec le Bac Pro qui passe de 4 à 3 ans, quel avenir pour les LPA ? Les services administratifs déjà exsangues seront-ils encore touchés ?

**Mobilisation des ATLS**  
**(Administratifs Techniciens Labo Santé)**  
**vers un appel à la grève administrative !**

**le CREA** (Comité Régional de l'Ens. Agricole)  
Pour faire simple, c'est un peu la même chose que le CTREA mais avec l'enseignement agricole privé en plus !  
Là, on a connaissance des ouvertures et fermetures de classes dans le public et le privé.

**le CAEN** : (Conseil Académique de l'Éducation. Nationale)



Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre  
23 janvier 2012 - n°2

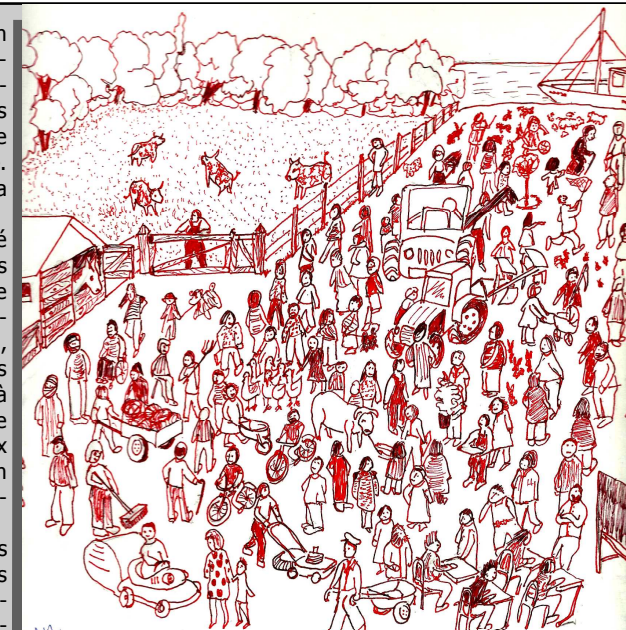
## Edito

C'est à l'occasion des élections professionnelles d'octobre-novembre que nous avons sorti le 1er numéro de la revue trimestrielle du SNETAP-FSU Centre. Vous tenez ainsi entre les mains la deuxième édition de « Vu, corrigé ! »...

Au sommaire, une représentativité du SNETAP confortée, avec 75% des suffrages qui se sont portés sur notre liste au comité technique régional enseignement agricole (contre 62% en 2006), et nous ne pouvons que remercier les personnels de la confiance témoignée à cette occasion, l'autorité académique ne pouvant que prendre acte de ce choix sans ambiguïté pour une organisation porteuse d'un syndicalisme de transformation sociale et de lutte.

Et de lutte il sera question dans les mois à venir en regard des premières annonces quant aux conditions de rentrée pour 2012 (mutations d'office, absence de toute ambition en matière d'ouvertures de classe... faute de DGH suffisante). Mais, fort du Comité Régional de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public que nous venons de mettre en place, composés d'élus, de parents d'élèves, de syndicalistes agricoles et de l'enseignement, nous comptons bien poursuivre la promotion de nos établissements !

Côté résolutions et vœux pour cette nouvelle année : pas de résignation, des ambitions réaffirmées pour un Enseignement Agricole Public auquel nous croyons.



## OÙ EST BRUNO ?

*Le ministre de l'agriculture Bruno Lemaire est caché dans ce tableau du monde agricole. Sapez vous le retrouver ?*

REPONSE: Ne le cherchez plus - Bruno s'occupe de protéger l'UMP

Cette vision, nous devons parvenir à l'imposer. Le SNETAP continuera à y travailler résolument !

Frédéric Chassagnette Secrétaire Régional  
Richard Le Moign Secrétaire Régional adjoint



Les Nouveaux Spécialistes

[www.snetap-fsu.fr](http://www.snetap-fsu.fr)

**Rentrée 2012**  
**Parlons-en !**

**Comité de Défense de**  
**l'Ens. Agri. Public**

**Les élections professionnelles**

**Et tout le reste...**

## PRIORITÉ À L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC !

L'enseignement agricole privé progresse dans notre région comme au niveau national, grâce à la volonté ministérielle. Aussi, le SNETAP a pris l'initiative de créer un Comité de Défense et de Développement de l'EAP en région. Il regroupe des élus, des associations de parents d'élèves, des représentants d'organisations professionnelles.

Sa 1<sup>ère</sup> action sera de demander une audience auprès du nouveau DRAAF sur les conditions de la rentrée 2012 et sur le Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public.

*1er rendez-vous du comité de défense l'EAP à Vendôme*



## RENTREE 2012

**Le SNETAP persiste à exiger une nouvelle ambition pour l'EAP, ses personnels et ses usagers !**

En magasin fin décembre en région Centre :

**Trois nouvelles mutations d'office** (dite dans l'Intérêt du Service) pour notre région sur les 36 annoncées au niveau national... les collègues d'EPS étant les seuls à payer la note cette année (Chartres, Bourges, Vendôme). Le SNETAP localement, comme en région, est venu en appui de nos collègues exigeant ici des garanties et de réelles solutions (à Vendôme comme à Bourges). Contestant le diagnostic régional ayant conduit à l'annonce de la MIS à Chartres, fort d'une mobilisation exemplaire de l'ensemble des personnels avec 3 jours de grève sur le tas, une communication presse maîtrisée et des parents d'élèves en soutien : la décision initiale a été revue et un demi poste a été rétabli.

**Aucun redéploiement en structure**, autrement dit aucune ouverture de classe à attendre : les compensations annoncées par rapport aux économies générées par le bac pro 3 ans ont fait « pschitt » !

**5000 h manquent** pour boucler la dotation régionale dans un scénario ne visant qu'à reconduire l'existant (classes avec plafonnements, options encore fragilisées,...).

# Tous à Paris le 31 janvier

## CFA-CFPPA

**Ne rien lâcher...**

Pour l'année scolaire en cours, la feuille de route de notre délégation en Commission Protocole est claire :

- **faire un point exhaustif des avancées** liées au protocole dans chaque centre de formation de la région, avec une attention particulière quant au calendrier validé en CA pour arriver au 648h de temps de travail pour tous,

- **approfondir les comparaisons par centre** en matière salariale, la grille PLPA 2 devant faire référence,

- **poursuivre le travail engagé** au niveau régional quant à l'offre de formation continue à laquelle les agents des centres sont en droit de prétendre.

### Déprécarisation : l'arnaque !

Le projet de loi de déprécarisation est actuellement en débat au Parlement. Traduction dans l'EAP : 300 postes pour plus de 4000 précaires ! Et une volonté affichée d'écarter les agents des CFA-CFPPA purement et simplement... Inacceptable pour le SNETAP, qui appelle à la mobilisation !

**Fusion Amboise-Chambray : officielle depuis le 1er janvier...  
et dans le prochain numéro de « VU et Corrigé ! »**

**TOS-ATE**

**Avancement : message aux agents territoriaux de catégorie C**

Pour la prochaine CAP qui concernera, entre autres, l'avancée des ex OP au grade de ATTP2, merci de me faire suivre rapidement vos noms, spécialités et lieux d'exercices si vous êtes concernés. Il ne s'agit que de quelques agents par établissement, mais la FSU veillera à ce que les agents des lycées agricoles ne soient pas oubliés.

### Éjectés !

Après la décentralisation, les TOS-ATE ont été exclus des dernières élections pro au MAP. ils ne siègent donc plus dans les CTPR-CREA. Un recours devant le Conseil d'Etat a été déposé par le SNETAP FSU.

Christophe Houllier - Elu CAP C SNETAP 07 62 67 26 82 - Chartres

**Dans le prochain « VU et Corrigé ! »  
une page spéciale TOS-ATE**



# OÙ EST BRUNO ?

**« Mais où est passé Monsieur Le Maire ? »**

Depuis plus de 10 mois maintenant, le Ministre de l'Agriculture affiche son mépris pour les personnels de l'EAP : il ne donne plus aucune suite aux demandes d'audience réitérées par les organisations syndicales représentatives...

Le Conseil Syndical National du SNETAP, réuni les 11 et 12 janvier, a donc décidé de lancer une campagne nationale : interpellation systématique de ce ministre « en campagne » pour le compte du parti présidentiel, par voie de presse et directement à chacun de ses déplacements.

**Point d'orgue le 9 février :  
rendez-vous citoyen devant  
les permanences UMP !**